



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Développement des déserts médicaux

Question écrite n° 41198

Texte de la question

Mme Myriane Houplain attire l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur le développement des déserts médicaux dans le Pas-de-Calais. Phénomène présent sur de nombreux territoires de France, la désertification médicale continue de s'accroître en région Hauts-de-France et plus spécifiquement dans le Béthunois et le Bruaysis. En trois ans, une baisse de près de 30 médecins de ville s'est produite, correspondant ainsi à une diminution de 10 % du volume total de ces professionnels de santé de bassin de vie. Sur la période 2010-2020, le nombre de médecins généralistes du Béthunois-Bruaysis est passé de 341 à 290, soit une baisse de 15 % des effectifs. Certaines initiatives locales ont pu être entreprises afin de tenter d'enrayer cette dynamique mortifère, par exemple le rachat par une commune d'un cabinet médical afin de le transformer en maison de santé pluridisciplinaire. Mais ces différentes actions ne permettent pas à elles seules de combler le déficit criant de médecins en zone rurale. En pratique, il est bien souvent impossible de trouver un médecin généraliste qui accepte de prendre de nouveaux patients. Par ailleurs, l'inquiétude des habitants ne fait que s'accroître à l'approche du départ en retraite d'une partie de ces professionnels de santé. En conséquence, elle lui demande de bien vouloir lui dresser un état des lieux de la situation ainsi que de lui indiquer les mesures qui peuvent être prises afin de permettre de donner un coup d'arrêt au développement de ces déserts médicaux qui créent des situations d'inégalités dans l'accès à l'offre de soins.

Données clés

Auteur : [Mme Myriane Houplain](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (10^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41198

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 septembre 2021](#), page 6952

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)